



Un plan de formation sans précédent pour la maîtrise du risque chimique

La SNCF s'est engagée depuis de nombreuses années dans la définition et la mise en œuvre d'une politique volontariste de maîtrise de la sécurité des personnels et des biens. Elle a ainsi engagé des actions dans le domaine des achats, de l'évaluation du risque, de la traçabilité de l'exposition des agents, pour permettre de maîtriser au mieux les risques chimiques.

Cette année, une étape décisive va être franchie : pour soutenir ces actions, dans le cadre de l'application de la directive RH0328, la SNCF a décidé de lancer au niveau national un programme de formation des personnels concernés par le risque chimique.

A la suite d'un appel d'offres, c'est l'organisme AFPIC (Association de Formation Professionnelle des Industries Chimiques) qui a été retenu pour mettre en œuvre ce plan. Environ 11600 agents seront donc formés de septembre 2006 à fin 2008, pour un coût global de 1,2 M€.

Le programme de formation est décliné dans le respect de la culture et du niveau d'exposition des personnels au sein de chaque domaine et de chaque activité. Il contribue à la transmission des informations nécessaires liées à cette problématique ainsi qu'aux procédures et méthodes opérationnelles en vigueur (fiche de poste, fiche de données de sécurité, méthode d'évaluation du risque chimique, ...). Il aura aussi pour effet positif de favoriser les échanges et les retours d'expérience.



Un programme de formation ambitieux

La mise en œuvre du programme de formation s'appuie sur la volonté de responsabiliser chaque agent. Il s'agit d'améliorer la capacité à maîtriser le risque en l'aidant à adapter son comportement pour prévenir le risque ou faire face aux éventuels dangers.

La particularité du programme de formation tient à son ampleur et à son ambition en terme de délais : d'ici fin 2008, tous les managers, Présidents de CHSCT, préventeurs centraux et régionaux, COSEC, DU, DPX seront formés. Parallèlement, des dizaines de milliers d'opérateurs recevront une formation tenant compte de leurs niveaux d'exposition au risque, entre novembre 2006 et fin 2008.

Le programme repose sur la sensibilisation, la formation et la responsabilisation. Il revient aux dirigeants de proximité de dispenser la formation à leurs équipes.

la partie logistique : programmation et organisation des sessions, inscription des stagiaires par les COFO, suivi des inscriptions, mise à disposition de salles.

Les sessions sont programmées sur un rythme très soutenu (près de 1.200 directeurs centraux, régionaux et d'établissements ainsi que les présidents de CHSCT informés en 4 séances du 12 au 15 septembre 2006 à Paris, 600 préventeurs à former en 6 mois à compter d'octobre 2006, jusqu'à 30 dirigeants d'unité ou dirigeants de proximité à former chaque jour à partir de fin 2006, et plusieurs centaines d'opérateurs à for-

organisme spécialiste de la formation et du risque chimique.

Dès à présent, les fiches Répertoires des Actions de Formation (RAF) pour les dirigeants et les préventeurs sont disponibles sur le site intranet de la formation. Vous pouvez vous inscrire par les moyens habituels.

Pour les DU et les DPX, les sessions seront en parties dispensées à Paris et en partie dans quelques grandes villes de province, afin de faciliter l'accessibilité. Les opérateurs seront formés sur leurs sites de travail par les DU et les DPX, avec



La mise en oeuvre du programme

Le dispositif de formation sera suivi et piloté par le Comité de coordination « Risque chimique » animé par le département Prévention des risques professionnels et Facteurs humains. CAMPUS RH, organisme de formation de la DRH, va collaborer de manière précieuse en prenant en charge

mer chaque semaine à partir de fin 2006). Au total, ce sont 40 sessions qui sont programmées pour les différentes populations de préventeurs et près de 500 sessions pour les DU et DPX.

L'AFPIC Formation

Ces sessions vont être conçues et animées par l'AFPIC Formation (voir encadré page 12), un

parfois le soutien du préventeur de l'établissement et du médecin du travail.

C'est donc un véritable projet d'entreprise qui s'engage, où la participation de chacun est essentielle.

Le risque chimique

- 1 Imprimerie "offset"
- 2 Fournitures de bureau
- 3 Produits d'entretien et de bricolage



Des formations adaptées pour responsabiliser chacun

Former est une véritable gageure. Au delà de la transmission de savoirs académiques, ce qui est en jeu c'est la capacité à donner des outils à utiliser. C'est tout l'objet de la démarche mise en œuvre par l'AFPIC.

Distinguer risque et danger, définir des agents chimiques, lire une étiquette de danger, présenter des fiches de données de sécurité, connaître les voies de pénétration dans l'organisme, les effets sur la santé et l'environnement, les mesures de protections collectives et individuelles, ... Autant de savoirs théoriques qui peuvent être transmis lors d'une formation sur la prévention du risque chimique. Mais ils ne suffisent pas pour concevoir la mise en œuvre d'une politique de prévention aux effets mesurables.

L'acte de formation demande une prise en compte réelle des spécificités des métiers, du

développé par chacun des acteurs.

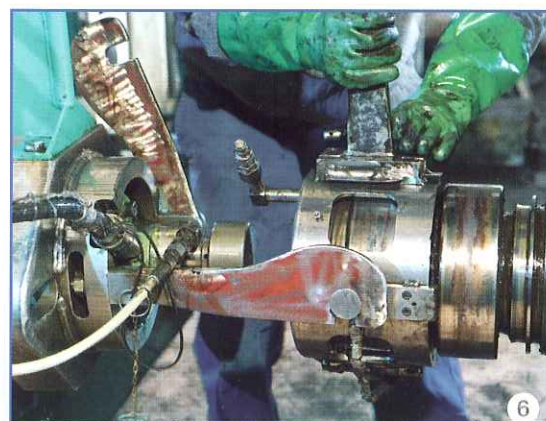
C'est l'objet du kit pédagogique proposé par l'AFPIC. Support de formation sur CDROM, utilisé par les formateurs au cours de la formation, il sera remis à tous les stagiaires. À la fois outil pédagogique et banque de données, il permettra la pérennisation de la formation par les agents en tenant compte des éléments évoqués ci-dessus.

Qui sera formé ?

Les dirigeants : en responsabilité dans la mise en œuvre de la nouvelle réglementation, ils assisteront à des sessions d'une demi-journée où

Les préventeurs : acteurs mobilisés et mobilisateurs de la prévention des risques, ils disposent d'une expérience sur laquelle il est indispensable de s'appuyer. Chaque session de trois jours abordera toutes les facettes du risque chimique, son évaluation et les outils de management du risque. Un large espace de débat permettra de confronter les expériences et de recenser les bonnes pratiques.

Les dirigeants de proximité DU/DPX : les sessions d'une journée formeront les DU/DPX au risque chimique et leur donneront les outils pédagogiques pour assurer leur mission de relais auprès des opérateurs. La formation s'attachera



management, de la culture interne de l'entreprise. Il doit aussi permettre d'inscrire les savoirs dans un ensemble de savoir-faire et savoir-être faisant appel à la responsabilité individuelle, qui soit constitutif d'une véritable compétence professionnelle. C'est ainsi que peut commencer un processus englobant toute la structure hiérarchique et fonctionnelle de l'entreprise qui sera

interviendront des experts et des personnalités de la SNCF et d'autres entreprises sur les sujets suivants : la réglementation RH 0328, l'organisation du Management de la Sécurité du Personnel, le risque chimique et aussi les implications personnelles nécessaires à la réussite du projet.

à fournir tous les éléments nécessaires à une prévention efficace du risque chimique.

Les opérateurs : la formation des opérateurs sera dispensée par les DU/DPX avec le soutien des préventeurs. Le kit pédagogique sera personnalisable afin d'y insérer les spécificités et les réalités du terrain.

e, il est partout !

- 4 Étiquetage d'un produit
- 5 Stockage de peinture
- 6 Travaux en présence d'huile et graisse

Une réglementation plus rigoureuse

Claude Guinot, conseiller en hygiène industrielle au département Prévention des risques professionnels et Facteurs humains, précise les obligations désormais en vigueur.

Combien de produits chimiques sont utilisés à la SNCF ?

La SNCF utilise un nombre très important de produits chimiques pour les besoins de son exploitation qu'il s'agisse du nettoyage du matériel roulant, des produits consommables, des lubrifiants, des solvants pour effacer les tags, des désherbants pour les voies, des peintures et autres produits pour le traitement des surfaces...

La direction des achats en répertorie environ 3000, mais c'est sans compter ceux achetés directement par les établissements sans agrément ou conditions d'entrée.

Cette situation était déjà connue. Pourquoi faut-il aujourd'hui s'en préoccuper davantage ?

C'est exact : la SNCF prend en compte ces risques depuis longtemps. La nouveauté, c'est le changement de l'environnement réglementaire.

L'administration a en effet édicté fin 2003 de nouvelles règles de prévention du risque chimique dans le cadre du décret 2003-1254 du 23 décembre 2003. Ce texte a été transcrit par la SNCF dans le référentiel RH 0328 approuvé par décision ministérielle en décembre 2005.

Quelles sont les nouvelles règles ?

4 grands axes en matière de prévention du risque chimique ont été tracés :

- la substitution des produits les plus dangereux,
- l'évaluation du risque (évaluation a priori, mesures de polluants aux postes de travail),
- l'information et la formation des opérateurs,
- la traçabilité des expositions et des actions (fiche individuelle d'exposition, document unique).

Quels sont les enjeux ?

Le principal enjeu est bien sûr la santé au travail et, en particulier, la prévention des maladies professionnelles de demain.

Pour mettre en œuvre les grands axes du référentiel RH 0328 les intervenants concernés sur le terrain (COSEC, DPX) seront totalement mobilisés. Ils consacreront beaucoup de temps et d'énergie afin d'évaluer les risques sur le terrain, d'informer et de former les opérateurs, d'organiser la traçabilité...

Ces obligations représentent également un impact financier puisque des dépenses importantes sont à prévoir, notamment, pour la formation des acteurs ou la substitution des polluants.

L'AFPIC accompagne la SNCF

L'AFPIC Formation est née il y a plus de 50 ans de la volonté de l'Union des Industries Chimiques d'Ile de France (UIC-IdF), pour répondre aux besoins des entreprises de la Chimie.

Elle propose à ses clients la mise en œuvre de formations dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement et dans les métiers de la chimie.

Fort de son réseau de partenaires certifiés et de son expertise, l'AFPIC propose à ses clients la mise en œuvre de formations dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement et dans les métiers de la chimie.

« L'AFPIC a notamment proposé à la SNCF une solution personnalisée en réponse à ses attentes, un accompagnement de qualité par des spécialistes, un dispositif adapté et des ressources suffisantes en volume pour permettre d'atteindre, dans les délais, les objectifs du programme » souligne Ludovic Devoldere, directeur général de l'AFPIC.

L'objectif du programme est de faire de chaque personne un acteur responsable face au risque chimique. La mobilisation de tous et tout particulièrement l'implication du management de la SNCF permettra à ce programme d'atteindre son objectif : partager une culture commune du risque chimique.

Contenu des formations

Danger - Risque

Les dangers liés aux produits chimiques

- Classification des substances et préparations dangereuses
- Effets des agents chimiques dangereux : incendie, santé, environnement
- Incompatibilités entre agents chimiques

L'évaluation des risques

- Sources d'information
- Évaluation du risque chimique

La manipulation des produits dangereux

- Stockage
- Déchets
- Mesures de prévention et de protection

Les mesures d'urgence

- La conduite à tenir en cas d'accident ou incident
- L'anoxie et l'asphyxie
- La pollution accidentelle

Ces thèmes sont traités avec un niveau de détails qui tient compte des besoins spécifiques de chacune des trois populations : Préventeurs, DU/DPX et Opérateurs.